



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 26 SEPTEMBRE 2024

Compte-Rendu

Présents	7	GUIBERTI Frédéric, VANDERMARLIERE Gilles, CLAUS Yves, MORANGE Emmanuelle, BALENO Alexandra, GADAT Sophie, FORTIER Sébastien
Pouvoir(s)	2	Mathilde THIERY a donné procuration à Emmanuel MORANGE Gilles BERLIER a donné pouvoir à Gilles VANDERMARLIERE
Absent(s)	2	ANTOINE Sarah, BONTRON Thibault,

Approbation du Compte-Rendu du 5 Septembre 2024

1- Modification des statuts de la CCVV afin d'intégrer la compétence construction et exploitation de l'abattoir public de Haute-Savoie et l'adhésion de la CCVV au syndicat mixte de l'abattoir public de Haute Savoie

Suite au courrier du 10 Septembre 2024 de la CCVV et en vertu de l'article L5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire sollicite l'approbation du Conseil Municipal afin de transférer à la Communauté de Communes de la Vallée Verte la compétence suivante : « construction et exploitation de l'abattoir public de Haute-Savoie en lien avec l'animation et la définition de la politique agricole d'intérêt commun sur le département ». De même, il est nécessaire de modifier les statuts de la Communauté de Communes et d'approuver l'adhésion de la CCVV au Syndicat Mixte de l'abattoir public de Haute-Savoie.

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE le transfert de la compétence « construction et exploitation de l'abattoir public de Haute-Savoie en lien avec l'animation et la définition de la politique agricole d'intérêt commun sur le département », en application de l'article L5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la Communauté de Communes de la Vallée Verte.

APPROUVE la modification des statuts de la Communauté de Communes de la Vallée Verte générée par la prise de cette compétence.

APPROUVE l'adhésion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte au syndicat mixte de l'abattoir public de Haute-Savoie.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à l'exécution de la présente délibération

2- Demande d'autorisation de stationnement de Taxi - Océane JACQUES VUARAMBON

Madame Océane JACQUES-VUARAMBON sollicite une autorisation de stationnement gratuite à Saxel. Cette délivrance de licence de taxi par la mairie lui permettra d'obtenir un numéro d'autorisation légal et ainsi d'exercer sa profession dans de meilleures conditions, en premier lieu pour les habitants de la commune et de la vallée. Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité le stationnement de taxi. Un arrêté sera réalisé à cet effet, ainsi qu'une convention.

3- Demandes de subventions département (CDAS) pour les routes suite catastrophes naturelles de 2023

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un courrier en date du 18 janvier 2024 a été envoyé à Mr SADDIER, Président du Conseil Départemental, demandant une aide exceptionnelle suite aux événements climatiques des 14-15 novembre et 13-14 décembre 2023. A ce jour, le département ne s'est toujours pas positionné pour l'attribution d'une aide. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, AUTORISE le Maire à rechercher des subventions auprès du département, SOLLICITE au titre du CDAS 2024 50 000 € et également pour 2025 50 000 €. AUTORISE le Maire à signer tous les documents relatifs à ce projet.

4- Admission en non-valeur – Ancien Locataire au Presbytère

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le détail des sommes irrecevables (article 6541 chapitre 65), et demande à l'assemblée de se prononcer :

EXERCICES	NOMS DES REDEVABLES	MOTIFS	MONTANTS
2020	LALLIAS Chrystelle	Loyers T3	1 548
TOTAL			1 548 €

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

DECIDE la non-valeur pour la somme de 1 548 € à inscrire à l'article 6541,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'état de non-valeur et le charge de signer le mandat correspondant.

5- Acquisitions parcelles C 37 et C 163 de Mr et Mme ROSSET (sujet reporté au Conseil Municipal d'octobre 2024)

La famille de Mr ROSSET Henri souhaite vendre à la commune les parcelles C 37 (Bois de la Fourmillière) et C 163 (Creulents) pour une surface totale de 14 068 m² en zone N. Il est proposé d'acquérir ces parcelles au prix de 5 500 €. Ce sujet est reporté au Conseil Municipal d'Octobre, sachant que la famille a présenté de nouveaux éléments à Monsieur le Maire.

6- Demandes de subventions

Monsieur Le Maire présente les différents courriers des établissements scolaires et des associations demandant une subvention, et demande au Conseil Municipal de se prononcer.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE d'allouer les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS / ECOLES	INFORMATIONS	MONTANTS
LE SOU DES ECOLES PUBLIQUES ECOLE PRIMAIRE DE BOEGE	20 € x 22	440 €
BANQUE ALIMENTAIRE	/	62 €

Fin de séance 21h20.

Le Maire

La Secrétaire de Séance

Frédéric GUIBERTI

Alexandra BALENO



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Alexandra Baleno', written in a cursive style.